Tu doutes encore ?!

Pourquoi la conduite supervisée ?

...Parce que :

1 - Tu vas acquérir un maximum d'expérience et de confiance au volant avant l'examen !

2 - Si tu as échoué au permis, tu vas continuer à consolider tes acquis à moindre coût !

3 - Les contraintes sont plus souples que l'AAC, pas de kilométrage minimum à faire !

Que du bonus !

★ **Une formation complète !**

Tu bénéficies d'une formation sérieuse et tu es entouré(e) de plusieurs interlocuteurs : l'auto-école, les accompagnateurs, tes amis.

★ **Pas de stress !**

La réussite est à la clef ! Tu passes l'épreuve plus détendu(e) !

★ **Tu fais des économies !**

Si tu as ton permis du premier coup, tu économises... Si tu échoues, la conduite supervisée peut être la solution car tu continues de rouler avant de reprendre quelques leçons de conduite.

Réf : 20103025-CS-3091

CODES ROUSSEAU

Conduite Supervisée

CS

La formation vitaminée !

NOTICE D'INFORMATION

CODES ROUSSEAU